

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 13 août 2015

Restitution à la France par les Etats-Unis d'un chef d'œuvre, « La Coiffeuse » de Picasso, volé en 2001

Le tableau, « La Coiffeuse » de Pablo Picasso, volé en 2001 à Paris au centre Georges Pompidou et retrouvé à Newark dans le New Jersey (Etats-Unis) en fin d'année dernière, sera remis, aujourd'hui, par les autorités américaines à l'ambassadeur de France, à Washington. D'une valeur estimée à près de 14 millions d'euros, ce tableau est propriété du gouvernement français.

La toile a été retrouvée le 17 décembre 2014, à l'occasion de sa tentative d'importation aux Etats-Unis en provenance de Belgique. Le tableau était faussement déclaré comme un cadeau artisanal d'une valeur de 30 € et était accompagné de la mention "Joyeux Noël". Il a pu être intercepté par la douane américaine dans le cadre d'une collaboration étroite avec la douane française.

Les spécialistes de la douane française ont apporté leur concours, grâce notamment à leur connaissance des réseaux de fraude opérant en Europe de l'Ouest dans le trafic d'œuvres d'art. Leur expertise a permis aux douaniers américains d'affiner leurs recherches et d'orienter leurs investigations. Elles ont abouti à la découverte du tableau lors de son arrivée aux Etats-Unis.

L'interception du tableau est également le résultat d'une étroite coopération au niveau national entre la douane et le ministère de la culture dont les services ont facilité la confirmation de l'authenticité du tableau, de sa provenance et de sa valeur.

« La Coiffeuse » de Picasso est le 4^{ème} bien culturel restitué à la France par les Etats-Unis depuis 2011. Dans le cadre d'un travail très étroit entre les deux pays en matière de lutte contre les trafics, trois autres chefs d'œuvre ont en effet été remis à la France par les Etats-Unis : « Blanchisseuses souffrant des dents » d'Edgar Degas et « Une fille de pêcheur » de Jules Breton en 2011 ainsi que « Le marché aux poissons » de Camille Pissarro en 2012.

L'œuvre sera convoyée vers la France par la douane française dans les prochaines semaines.

La remise du chef d'œuvre à la France illustre également la vigilance et l'engagement constant de la douane dans la lutte contre le trafic de biens culturels. En 2014, la douane française a relevé, sur l'ensemble du territoire, 81 infractions portant sur 3 313 biens culturels.



Contacts presse Douane : 06 64 58 60 12